2860

Lyon /
1794
24

(1794)

a (Montagnards)

Donnez nous leurs têtes

ou

Prenez les nôtres

7 pp

Demande de mise en jugement de Pierre Chastel-Vienne, Estève d'Auban et Soucet

FRC 23228

Case FRC 23095

DONNEZ NOUS LEURS TÊTES

OU

PRENEZ LES NOTRES.

DEJA deux fois des hommes courageux ont osé attaquer le crime en face, déja deux fois des voix énergiques ont nommé comme conspirateurs le plat et dégoûtant Barrère, le tigre Billaud-Varennes et le sépulchral Collot d'Herbois ; eh bien ces mâles accens répétés d'abord avec enthousiasme ont été ensuite étouffés par les vociférations du crime ou par les murmures sourds de la foiblesse.

Ces échecs momentannés qu'éprouve la vertu luttant contre le brigandage, ne ralentissent point mon ardeur, je ramasse avec audace le glaive vengeur tombé des mains de Lecointre et de Legendre.

THE NEWBERRY LIBRARY

A ces trois noms infâmes, j'accole aussi ton nom écumant Carrier, et de ces quatre conspirateurs je forme un faisceau coupable que je vais brûler sur le bûcher de l'opinion publique.

En vain me reprochera-t-on de mettre en avant la plupart des griefs déjà avancés contre eux : eh qu'importe avec quelle arme on détruit un monstre pourvu que la terre en soit purgée. Je demande donc au sénat français la tête de Billaud-Varennes, car demander la mise en jugement de pareils hommes, c'est demander leur translation à l'échaffaud Je demande sa tête parce qu'il a conspiré avec Robespierre; il va me dire que c'est lui qui l'a dénoncé un des premiers, que prouvera-til ? Qu'à la scélératesse il joint la lacheté; assez criminel pour s'avancer vers l'escalier du trône, il est trop poltron pour en franchir les dernières marches; et voyant que Robespierre plus audacieux va parvenir au but, il le précipite, parce qu'il n'a pas pu le suivre. Ainsi Billaud se sert pour s'innocenter de ce qui ne peut le rendre que plus méprisable : je demande sa tête parce qu'il a défendu L'ANTROPOPHAGIQUE loi du 22 prairial; législateur la refuserez-vous aux ombres plaintives de tant

de victimes, elles errent autour de vous; elles sollicitent vengeance, elles vous disent : que votre énergie actuelle fasse oublier votre ancienne foiblesse, seule cause de notre supplice ; vous ne sûtes pas nous sauver, sachez nous venger et nous vous pardonnons.

J'en appelle à vos cœurs, vous entendrez les cris de l'innocence égorgée et vous ne passerez pas A L'ORDRE DU JOUR sur ses déchirantes lamentations. Je demande sa tête..... Mais je ne veux point fatiguer vos oreilles par le récit des atrocités d'un seul monstre, je veux que vos organes conservent assez de force pour écouter aussi les hauts faits de ses dignes compagnons ; Collot-d'Herbois est une victime due au peuple Français ; comme Billaud-Varennes, il a ceint quelque fois le sanglant diadême de Robespierre ; mais dix mille morts plus cruelles les unes que les autres pourroient-elles le punir assez de sa conduite à Lyon ?

Législateurs vous balancez à le décreter d'accusation ; jettez donc vos regards sur les rouges Campagnes voisines de cette cité jadis si florissante, voyez-y dix mille corps entassés, voyez-y le père expirant sur le cadavre glacé de son fils, voyez-y les mu[illegible]

heureux échappés à la foudre écrasés sous les pieds des coursiers fougueux. Vous balancez, et il retentit à vos oreilles le son de ces canons assassins qui faisaient tomber à côté du conspirateur le patriote courageux, l'artisan séduit, l'agriculteur égaré ; vous balancez, mais non, déjà la bouche de la justice va prononcer l'arrêt fatal, bientôt le peuple Français applaudira à son suplice qui sera une leçon terrible pour ses imitateurs.

Si l'ame la plus abjecte, le caractère le plus servil, la plus dégoûtante lâcheté et l'impudeur la plus révoltante étoient des titres à l'indulgence, j'ensevelirais dans l'oubli les crimes de Barrere, qui a conspiré successivement avec tous les ambitieux que la révolution a enfantés. D'abord mercenaire avocat de la cour, ensuite président d'une société contre-révolutionnaire, depuis un des plus souples fédéralistes du parti Girondin, enfin le confident domestique de Robespierre à qui il prêtoit ses épaules complaisantes pour gravir le rocher du pouvoir ; trop corrompu pour être l'ami de sa patrie, trop vil et trop lache pour en être le tyran, il ne fut toute sa vie qu'un VALET CONSPIRATEUR

mais digne du même traitement que ses maîtres. Barrere pour donner une preuve de son énergie à démasquer les traitres, a cité ces mots adressés INDIRECTEMENT à Robespierre : la patrie ne doit rien redouter d'un candidat-dictateur qui porte uue couronne civique mélée de cyprès rougis de sang ; l'adroit Barrere a oublié d'ajouter qu'à l'époque où il profé a ces paroles, il croassoit dans le marais, tandis que Robespierre encore alors ami du peuple tonnoit à la montagne.

Je n'ai tracé qu'une esquisse rapide de la moralité et de la conduite de ces trois hommes ; cette ébauche imparfaite suffit pour les conduire à l'échafaud, cependant dans le sein de la convention nationale on a mis sous les yeux du peuple français des chefs aussi graves et plus nombreux, on a conduit le doit des législateurs sur la plaie que ces cannibales ont faite à la patrie, et le sénat s'est contenté de passer à l'ordre du jour.

Que signifie cet ordre du jour, est-ce un brevet de probité et de patriotisme accordé au trois dénoncés ; mais certes, le peuple ne donnera pas son VISA à cet étrange certificat de civisme. Cet ordre du jour n'est-il qu'une pelletée de cendres jet-

tée sur un brasier, bientôt la flamme s'encera plus violente, et il faudra pour l'appaiser trois ou quatre douzaines d'ordre du jour.

Bientôt sans-doute la convention rapportera ce décret deshonnorant que la foiblesse appelle prudent et que la vérité nomme lache et dangereux S'il subsistoit longtems, je conseillerois aussi aux représentans du peuple de passer à l'ordre du jour, quand le crî de la nation appellera au tribunal révolutionnaire l'AQUATIQUE Carrier; je proposerais même la QUESTION PREALABLE sur les vagissemens de ces créatures innocentes, de toute une génération engloutie dans les flots, sur les cris de rage des familles éplorées qui n'ont plus d'autre jouissance, d'autre consolation que l'espoir de voir la France entière faire justice de leur bourreau: j'opinerois pour qu'on DECLARAT CALOMNIEUSES les assertions de deux cent mille républicains qui prouveront les attrocités et demanderont le supplice de ce Carrier qui long-tems ne se nourrit que de sang et de larmes, qui savouroit si délicieusement les tourmens et la mort de ses victimes et qui de sa vie n'a fait de bien .... qu'aux poissons de la Loire.

Mais la voix du peuple est plus forte que tous les ordres du jour demandes par le vertueux, mais débile Thuriot : le peuple dirait, si vous voulez laisser en partie notre sort entre les mains de pareils égorgeurs, décimez nous, massacrez nous, noyez nous, mitraillez nous, guillotinez nous, et alors les tyrans que votre coupable indulgence aura sauvés, vous feront subir un pareil sort et regneront sur des cadavres. Mais si vous ne voulez à la tête du gouvernement que des patriotes humains et vertueux, saisissez vous des quatre hommes que nous vous dénoncons, mettez-les face à face avec la justice nationale; en deux mots le peuple Français s'écrierait avec moi : DONNEZ NOUS LEURS TETES OU PRENEZ LES NOTRES.

A. MARTAINVILLE.

De l'imprimerie du journal du soir.